



LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZAN

RECRUTE

Educateur sportif

POSTE PERMANENT

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAS)

PÔLE MEDICO-SOCIAL

MI-TEMPS

Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes et une lettre de motivation à :

Monsieur le Directeur des Soins Faisant Fonction
Centre Hospitalier de Lannemezan

644, route de Toulouse

65300 LANNEMEZAN

☎ 05.62.99.54.30 ou 54.31

secretariat.direction.des.soins@ch-lannemezan.fr

Mission générale du poste :

I – IDENTIFICATION DU POSTE :

Titre de la fonction : EDUCATEUR SPORTIF PMSRH MAS

Poste à 50% disponible immédiatement – Evolution possible vers un temps plein

Etablissement : Hôpitaux de Lannemezan

Service/Secteur/Bureau/ PMSRH MAS

Adresse : 644, route de Toulouse, 65300 Lannemezan

Téléphone : 05-62-99-54-06

Rattachement hiérarchique :

Directeur de l'Etablissement : Mr Christophe CROUZEVALLE, Directeur

Directeur du pôle : Mme Stéphanie Magnat, Directrice adjointe PMSRH

Fonction du supérieur hiérarchique : Cadre Supérieur de Santé- Cadre de proximité

1. LIAISONS FONCTIONNELLES

POSTE / SERVICE	MOTIF
INTERNES AU SERVICE : Médecins Cadre supérieur Cadre de proximité IDE AS/AMP/AES ASH Stagiaires Psychomotricienne Educateurs spécialisés Moniteur éducateur	 Participation en équipe de la mise en œuvre des projets individualisés des résidents Organisation et réalisation des prises en charge dans la limite du champ de compétences Encadrement des stagiaires Liaison avec l'équipe pluridisciplinaire
INTERNES AU CENTRE HOSPITALIER : Services de soins Services techniques Services logistiques	 Commandes diverses Entretien du matériel
EXTERNES : Familles et/ou représentant légal et proches des résidents Autres interlocuteurs	 Lien avec les familles et accompagnement des projets éducatifs

II- CONTENU DU POSTE :

Mission générale :

Rééduquer, maintenir une autonomie, prévenir la perte d'autonomie par la pratique sportive, des résidents en situation de handicap accueillis sur le Pôle Médico Social Réhabilitation Handicap. (PMSRH)

Travailler en collaboration avec la psychomotricienne du pôle.

Liste des activités :

Réaliser un bilan initial du résident permettant une évaluation de ses capacités.

Participer à l'élaboration et à la mise en place du projet personnalisé du résident en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (psychomotricienne, psychologue, IDE, AS, AES...)

Assurer la coordination des activités sportives en lien avec le projet personnalisé du résident.

Participer à l'évaluation du projet personnalisé du résident en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (psychologue, psychomotricienne, IDE, AS, AES....)

Accompagner le résident dans la réalisation de ses activités quotidiennes et évaluer son degré d'autonomie.

Stimuler les capacités psychomotrices du résident, prise en charge individuelle ou en groupe.

Coordonner les programmes, les projets et les activités, organisation et suivi d'activités. (Projet d'activités physiques et sportives adaptées : APSA)

Rédiger et mettre à jour la documentation relative à ses activités (projet APSA, projet de sortie, projet de séjour, ...)

Tenue du dossier de soins informatisé : CROSSWAY

Participer aux différents temps de coordination au sein de l'équipe pluridisciplinaire (en particulier, transmissions orales quotidiennes de 13h45 à 14h30)

Participer aux différentes réunions de la structure : réunion de fonctionnement, réunion de coordination, réunion suivi des PP....

Gestion et traitement des données et informations (recherche, recueil, analyse, priorisation, diffusion, classement, suivi)

Rédiger et mettre en forme des notes, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétence.

Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnels (agents, stagiaires, etc.)

Participer aux groupes de travail institutionnels, dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

III- NIVEAU DE RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE

L'éducateur sportif travaille en équipe pluridisciplinaire.

IV- EXIGENCES DU POSTE :

- Horaires du poste : 9h /17h
- Repos hebdomadaire : samedi et dimanche
- Roulement : 5/2 repos fixes
- Disponibilité, écoute, tolérance
- Autonomie et capacité d'adaptation
- Travail en tenue de sport ou professionnelle selon les activités proposées

- Respect des horaires
- Respect du secret professionnel
- Respect de la charte du patient hospitalisé
- Respect de la charte de bientraitance
- Respect de la charte informatique
- Respect de la charte Romain Jacob
- Connaissance et respect de la législation en vigueur.

SAVOIR FAIRE :

- Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes
- Adapter son comportement, sa pratique professionnelle à des situations critiques, dans son domaine de compétence
- Analyser, traduire et formuler un besoin utilisateur en études de faisabilité, en solutions, en programmes
- Animer et développer un réseau professionnel
- Concevoir et organiser des événements
- Concevoir, piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétence (APSA)
- Évaluer le degré d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes
- Organiser/animer des activités spécifiques à son domaine de compétence pour les résidents,
- Stimuler les capacités affectives, intellectuelles, psychomotrices et sociales du résident

COMPETENCES RELATIONNELLES

- Posséder un esprit d'analyse et de synthèse.
- Avoir le sens du respect d'autrui.
- Aptitudes à la communication verbale et non verbale.
- Aptitudes à travailler en équipe pluridisciplinaire : implication dans une dynamique d'équipe
- Aptitudes d'adaptation aux changements.
- Aptitudes à gérer des situations d'urgences et de crises clastiques.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES :

- Être capable de gérer ses émotions, savoir prendre du recul
- Savoir se remettre en cause dans ses pratiques professionnelles.
- Être discret.
- Être tolérant, patient.
- Être volontaire pour exercer ses fonctions dans ce type d'unité.
- Être capable d'entendre et de percevoir les demandes et les besoins des résidents.
- Être capable de répondre à ces demandes et ces besoins en dispensant des soins appropriés.
- Être capable d'organiser son travail et avec le sens des priorités
- Être capable d'analyser toute situation.
- Être capable de contrôler ses réactions affectives.
- Être capable d'assumer des responsabilités et de prendre des décisions dans le cadre de ses compétences définies dans le décret.
- Être capable de collaborer avec d'autres métiers

- Être capable de prendre des initiatives et d'appliquer des gestes d'urgence
- Être capable de faire preuve de franchise et de loyauté
- Être capable de s'investir dans un travail de recherche
- Être capable de se remettre en cause et de s'auto évaluer pour faire progresser les pratiques
- Être capable de s'informer : faire preuve de curiosité intellectuelle dans les domaines qui font à ce jour la spécificité du service.

V-PROFIL REQUIS

SAVOIR THEORIQUE :

- Anatomie, physiologie
- Animation de groupe
- Communication/relations interpersonnelles
- Conduite de projet
- Pédagogie
- Sport et techniques sportives
- Connaissance théorique du handicap psychique grave, de l'autisme et de son accompagnement médico-social.
- Connaissance de l'outil informatique.
- Connaissance des protocoles et procédures en vigueur sur l'établissement.
- Ethique et déontologie

VI- NIVEAUX REQUIS

Formation initiale :

- Licence STAPS - APAS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé
- BPJEPS spécialité activités physiques pour tous